

Versement anticipé de subventions et contributions municipales

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 38*

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 9 décembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n° 51), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane (jusqu'à la question n°45), Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°31), Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°65), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CYPRIEN Jocelyne à M. FALAIZE Hugues (à partir de la question n°52), Mme LEGRAS Liliane à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°46), Mme DUPONT Danièle à Mme COTTARD Françoise (à partir de la question n°32), Mme EMO Céline à M. TAVERNIER Eric (à partir de la question n°66), M. HOORNAERT Patrick à Mme THETIOT Danièle.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

Mme Marie-Catherine Gaillard, adjointe au Maire, expose qu'afin de permettre à certaines associations et autres organismes d'honorer leurs engagements, notamment le paiement de salaires et dans l'attente du vote du budget 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal, après avis de la Commission municipale n°1, d'autoriser le versement d'un acompte représentant trois douzièmes du montant de leurs subventions 2009, aux organismes suivants :

Organismes	Imputations	Montant
Estran	025-6574-33301	25 500,00 €
Comité Social Personnel	020-6574-3120	54 250,00 €
Amicale des Employés Communaux	020-6574.6-3120	3 375,00 €
Foyer Duquesne	025-6574-3781	15 500,00 €
Amys Vieux Dieppe – Amys du Musée	322-6574.25-3355	10 400,00 €
Dieppe Scène Nationale	314-6574-3351	131 300,00 €
Dieppe Universitaire Club	40-6574-339	20 400,00 €
FCD Football Club Dieppe	40-6574-339	24 300,00 €
Office Municipal des Sports	40-6574.12-339	11 250,00 €
Oxygène	422-6574-3781	52 500,00 €
Vert Marine	414-6574.7-3110	171 600,00 €
Sydempad	311-6554.4-31211	538 000,00 €
CCAS de Dieppe	520-657362.1-3272	107 000,00 €
RPA du Pollet	520-657362.2-3272	40 000,00 €
CCAS de Neuville	520-657362.3-3272	90 000,00 €
RPA Mont Robin	520-657362.4-3272	17 250,00 €
Dieppe Capitale du Cerf Volant	024-6574.03-3332	8 500,00 €
FCD Football Club Dieppois Acompte sur subvention 2010 (paiement en une fois)	40-6574-339	30 000,00 €

Le versement des acomptes n'engage pas le budget de la Ville quant au montant définitif de la subvention 2010.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

M. Frédéric ELOY ne participe pas au vote.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.
